

La Roue libre de Thau

Compte rendu Conseil d'administration – dimanche 2 septembre 2018 13h -15h stand Forum des associations de Frontignan

Présents :

- Paul Autran
- Ericka Baermann-Wirth
- Jeanne-Marie Beaufreton
- Véronique Bourrat
- Daniel Burette
- Élisabeth Morard
- Fred Passicot
- Brigitte Pelerein
- Daniel Rigaud
- Stéphane Thiers
- Laure Tougard
- Céline Van Vooren
- Jean-Pierre Van Vooren
- Peter Wirth

Excusé :

- Maëlic Philippot
- Lina Saliou

Dates à noter dans votre agenda

- Jeudi 20 septembre : Tour Alternatiba 17 h 30 au Mas Coulet - 18 h départ vélorution
- Vendredi 21 septembre : conférence de Frédéric Héran à Montpellier à 19 h
- Dimanche 23 septembre : vélorution Sète Frontignan départ 9 h 15 Sète Place A. Briand
- Mardi 25 et jeudi 27 : ateliers du Plan de déplacement urbain
- Samedi 6 octobre : prochaine réunion Roue libre de Thau de 15 à 17 h MVA de Sète
- Dimanche 7 octobre : balade mensuelle de la Roue libre de Thau
- Samedi 20 octobre : atelier réalisation de panneaux de signalisation au 51
- Samedi 3 novembre matin : pose des panneaux signalétiques dans Sète
- Samedi 24 novembre : formation juridique de la FUB

Ordre du jour

1. Accueil de la cellule juridique de la FUB le 24 novembre 2018
2. Accueil du Tour Alternatiba le 20 septembre 2018
3. Journée de l'éco-mobilité à Frontignan le 23 septembre 2018
4. Atelier panneaux signalétiques le 20 octobre 2018
5. Les 20 ans de Vélocité Montpellier le 21 septembre 2018
6. Les ateliers du Plan de déplacement urbain les 25 et 27 septembre 2018
7. Courrier au département sur la liaison Vic-Miraval
8. Prochaine balade dimanche 7 octobre 2018

1. Accueil de la cellule juridique de la FUB

Daniel Burette, adhérent de la Roue libre de Thau résidant à Agde, est également au conseil d'administration de la FUB et membre de la cellule juridique de la FUB. Daniel B. rappelle que la FUB organise chaque année une session de formation juridique à destination des associations adhérentes.

Cette année, en raison du recours contentieux déposé auprès du tribunal administratif de Montpellier par la Roue libre de Thau portant sur les double-sens cyclables (DSC) en zone 30,

la formation se déroulera à Sète. En 2017, elle a eu lieu à Besançon et auparavant à Perpignan.

La formation est assurée par l'ancien président du Tribunal administratif de Lyon, par ailleurs cycliste convaincu. Elle porte sur le respect par les collectivités de la loi LAURE, de celle sur les DSC, le stationnement des vélos dans les immeubles neufs, les PLU ou PDU non conformes au regard du droit des cyclistes. Si les lois en faveur du vélo ne sont pas respectées et si le droit de cyclistes est bafoué, celui-ci risque de disparaître. C'est pourquoi la FUB encourage les associations adhérentes à faire des recours en cas de non respect de la loi.

Un fonds de soutien et de péréquation a été constitué pour couvrir les risques financiers pris par les associations en cas de condamnation. A l'inverse, quand une association gagne un recours, elle contribue au fonds de soutien de la FUB.

La formation juridique aura lieu le **samedi 24 novembre 2018**. Il est généralement attendu entre 10 et 20 personnes, certaines d'entre elles arrivant dès le vendredi soir. Le nombre exact de participants ne sera connu que tardivement.

Pour la Roue libre de Thau qui accueille les participants, il est nécessaire de prévoir :

- l'hébergement des participants soit en indiquant des hôtels ou chambres d'hôte bon marché, soit en proposant pour ceux qui le peuvent un hébergement à leur domicile ;
- un accueil des participants arrivant le vendredi à la gare avec des vélos pour celles et ceux qui souhaitent en disposer ;
- donc prévoir de trouver une vingtaine de vélos à mettre à disposition des participants ;
- proposer une soirée conviviale le vendredi soir dans un restaurant bon marché ;
- réserver une salle pour la formation se déroulant le samedi ;
- réserver le déjeuner du samedi midi, 1h maxi, dans un restaurant proche du lieu de formation et bon marché.

Un décompte rapide des possibilités de vélos montre qu'il semble possible d'en mobiliser une vingtaine.

La salle de formation proposée est celle du « 51 » (rue Sépard), à défaut la Maison de la vie associative, mais qui est moins centrale.

Pour le restaurant du samedi midi, il est évoqué « chez Momo » tout proche du 51 (restaurant du Port 5 Place Delille).

- Véronique vérifie la disponibilité du 51.
- Daniel R. fera un message aux adhérents pour recenser les propositions de vélos et/ou d'hébergement.

Le programme de la formation : samedi 24 novembre de 9 h 30 à 17 h

- les bases juridiques présentées par l'ex président du TA de Lyon (une heure) suivie de questions/réponses ;
 - deux ou trois études de cas en sous-groupes en fonction des sujets (loi Laure, DSC, PDU...).
- Parmi ces études de cas, figurera le recours contentieux introduit par notre association que nous devons exposer. Daniel R. s'en chargera et précisera comment nous avons pu nous inspirer des infos de la FUB.
- pause déjeuner (1 h)

- balade explicative en vue de la présentation, 1 heure maximum
- poursuite de la formation juridique .

Plusieurs d'entre nous souhaitent participer à la formation : Daniel, Laure, Jeanne-Marie, autres... ?

2. Accueil Tour Alternatiba

Les cyclistes du Toue Alternatiba arrivent le **jeudi 20 septembre** à Frontignan et Sète avec le programme suivant :

Frontignan

- 10 h 30 Accueil des cyclistes à l'office de Tourisme de Frontignan Plage
- 11h Vélorution centre ville de Frontignan
- 12 h 30 Pause déjeuner détente au centre des Mouettes (avenue Vauban)
- 15 h Départ pour le domaine de Stony
- 17 h Départ pour Sète

Sète

- 17 h 30 Accueil au parking du Mas Coulet
- 18 h Départ de la vélorution depuis le Mas Coulet
- 19 h Arrivée avenue Victor Hugo
- 20 h 30 Conférence au Palace le réchauffement climatique par les cyclistes du Tour Aëternatiba

Le parcours de la vélorution sera repéré par La Roue libre de Thau qui accueillera le Tour au parking du Mas Coulet à Sète. Les cyclistes seront hébergés au Lazaret.

Le village des alternatives à Sète prévu pour le dimanche 23 septembre est reporté.

Stéphane nous informe que la Mairie de Sète a donné une réponse négative au motif que toutes les places disponibles pour un tel événement seraient déjà prises par d'autres manifestations (soit-disant la fête de la tielle mais qui en réalité a lieu le samedi 22 septembre...)

3. Journée Eco-mobilité du dimanche 23 septembre à Frontignan

La Roue libre de Thau participera à la journée de l'éco-mobilité (dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité) à Frontignan.

La journée de l'éco-mobilité de Frontignan se déroulera sur le **chemin des Prés Saint-Martin** qui sera pour l'occasion réservé aux piétons et cyclistes.

Une vélorution partira de Sète à **9 h 15** pour rejoindre le square de la Liberté devant l'église St Paul et plus précisément la fontaine du square, lieu de départ à 10 h de la vélorution dans Frontignan pour se rendre aux Prés St Martin.

- 11h, la Roue libre de Thau (Cathy J-D) anime une table ronde sur le code de la rue
- 12h30, pique-nique tiré du sac

- L'après-midi (13 h 30 - 17h), atelier d'auto-réparation de vélos de la Roue libre de Thau

4. Atelier panneaux signalétiques

Suite au travail de repérage (Lina, Maëlic, Jean-Pierre) sur la signalétique dans Sète, nous décidons d'un atelier de réalisation de panneaux signalétiques.

L'atelier se tiendra le **samedi 20 octobre de 10 h à 15 h** (avec un temps de pique-nique partagé) **au 51** (rue Pierre Sémard).

La pose des panneaux se déroulera le **samedi 3 novembre matin** en invitant la presse à suivre l'événement sous forme de déambulation cycliste (cela signifie que nous soyons nombreuses et nombreux !).

Il est suggéré de désigner un.e adhérent.e par panneau afin de le remplacer au fur et à mesure qu'il sera enlevé.

Daniel B. suggère de le coupler avec un « parking day » : occupation d'une place de parking par un stand de vélos.

Jean-Pierre peut apporter des cartons et prépare une maquette, Arnaud sera sollicité pour son savoir-faire.

5. Les 20 ans de Vélocité Montpellier

Vélocité Montpellier fête ses 20ans. **vendredi 21 septembre** avec une conférence avec notamment une conférence de **Frédéric Héran**, auteur de l'indispensable ouvrage « Le Retour de la bicyclette » (Ed. La Découverte).

Rendez-vous à 19 h à l'Espace Jacques 1er d'Aragon
117 avenue des États généraux
Quartier Richter – Montpellier
Possibilité de faire du co-voiturage

6. Ateliers Plan de déplacement urbain

Une seconde session de 4 ateliers pour l'élaboration du plan de déplacement urbain de l'agglomération Sète Agglopôle se tient les **mardi 25** et **jeudi 27** septembre au siège de l'agglomération (Avenue d'Aigues à Frontignan immeuble le Président).

Il est nécessaire de s'inscrire pour participer à un atelier.

mardi 25/09 - 9 h 30-12 h : atelier 1 : performance et attractivité des transports en commun

mardi 25/09 - 14 h-17 h : atelier 2 : meilleur partage de l'espace dans le centre des communes

jeudi 27/09 - 9 h 30-12 h : atelier 3 : mobilité apaisée sur les courtes et moyennes distances

jeudi 27/09 - 14 h-17 h : atelier 4 : nouvelles pratiques de déplacements et innovations

Arnaud a prévu de participer à l'Atelier 3 « Mobilité apaisée sur les courtes et moyennes distances » qui concerne les modes actifs (marche et vélo).

7. Courrier au département sur la liaison Vic-Mireval

Fred se charge de rédiger le courrier de relance au département à propos de la liaison entre Vic la Gardiole et Mireval pour signaler que les aménagements sont dégradés. Daniel R. enverra le courrier au département.

Stéphane fait remarquer que les indications sont peu présentes sur place, ni fléchées ni référencées sur les applis (ex sur maps.me). Il est nécessaire de le signaler au département.

8. Balade du mois d'octobre : dimanche 7 octobre

Fred propose de l'organiser. Il mentionne une manifestation à Villeneuve-lès-Maguelone. Les « Palabrasives ». A vérifier sinon peut-être Villeveyrac.

Brigitte propose d'aller à Portiragnes dimanche 9 septembre pour le festival du vent. Un message sera envoyé en ce sens aux adhérents.

Prochaine réunion : samedi 6 octobre 2018 de 15 h à 17 h à la Maison de la vie associative (rue du Moulin à Vent).